



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des salariés grévistes d'une entreprise à Clichy

Question écrite n° 3180

Texte de la question

Mme Elsa Faucillon alerte Mme la ministre du travail sur la situation des salariés grévistes d'une entreprise, qui se rend coupable de travail dissimulé, marchandage, violation de ses obligations de sécurité et de résultats pour tous les travailleurs dans un hôtel à Clichy. Depuis le 19 octobre 2017, la majorité des femmes de chambre, gouvernantes et équipiers de la sous-traitance sont en grève reconductible. Au même titre que les femmes de chambre du pont de Suresnes il y a quelques années, les grévistes demandent l'internalisation des services de l'hôtel et leur embauche directe. Mme Elsa Faucillon souhaite que Mme la ministre lui apporte des éclairages quant aux démarches effectuées par ses services afin de régulariser la situation de ces salariés. Elle souhaite également savoir si une réflexion collective est prévue à propos de la situation de ces salariés précaires, souvent des femmes immigrées, avec des statuts d'emploi proches du travail informel ou dissimulé.

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3180

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2017](#), page 5717

Question retirée le : 15 janvier 2019 (Retrait à l'initiative de l'auteur)